Communiqué

Publication de l'Étude d'opportunité d'un regroupement entre les municipalités de Laurier-Station, Issoudun et Sainte-Croix

DES EFFETS BÉNÉFIQUES POUR LES TROIS MUNICIPALITÉS

4 novembre 2026 – Les municipalités de Laurier-Station, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun et Sainte-Croix ont publié aujourd'hui l'étude d'opportunité d'un regroupement municipal. Les membres des trois conseils municipaux ont déposé lors de leur séance ordinaire du mois de novembre cette étude produite par le comité de travail avec l'accompagnement technique du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ainsi que l'analyse financière complémentaire réalisée par la firme comptable *Raymond Chabot Grant Thorton*.

Cette étude confirme qu'un regroupement de Laurier-Station, Issoudun et Sainte-Croix apparaît réalisable dans des conditions favorables et devrait se traduire par des effets globalement bénéfiques pour les trois municipalités.

Elle permet de poser un regard sur les aspects socioculturels, économiques, géographiques et politiques à considérer, et d'examiner les impacts financiers et fiscaux qu'aurait un possible regroupement, notamment sur la charge fiscale des citoyens. À titre d'exemple, l'étude analyse de façon détaillée les aspects financiers et fiscaux notamment en lien avec la taxation, les surplus accumulés, la dette à long terme, les infrastructures, les ressources humaines et les aides financières disponibles, ainsi que les structures politique et administrative.

Rappelons que cette étude a été réalisée avec l'assistance sans frais du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. De plus, il s'agit d'une démarche volontaire et les municipalités participantes n'ont aucune obligation de procéder à un regroupement une fois l'étude complétée, et ce, peu importe les conclusions.

Néanmoins, plus que jamais, les municipalités, en particulier celles de petite taille, sont confrontées à des enjeux majeurs, comme la pénurie de main-d'œuvre, la hausse des coûts, et l'augmentation du fardeau administratif et des obligations légales. Cette réalité de plus en plus complexe permet d'envisager que des regroupements municipaux sont inévitables à court ou à moyen terme, surtout si les municipalités souhaitent maintenir la qualité des services offerts aux citoyens et ne pas alourdir le fardeau fiscal des contribuables.

Prochaines étapes
Au cours des prochaines semaines, les conseils municipaux auront à décider s'ils souhaitent poursuivre la démarche vers un regroupement en mettant en place un comité de négociation. Le cas échéant, les résultats de l'étude et des négociations seront présentés à la population dans le cadre de consultations publiques au cours des prochains mois.

L'étude d'opportunité est disponible sur les sites Web des trois municipalités.

- 30 -

Sources : Municipalité de Laurier-Station
laurierstation.ca

Municipalité de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun
issoudun.qc.ca

Municipalité de Sainte-Croix
saintecroix.ca

Pour information : Municipalités de Sainte-Croix et Laurier-Station
Mme Karine Tessier
Directrice des communications
communications@saintecroix.ca

Municipalité de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun
Mme Roxanne Maltais-Daigle
Adjointe administrative
admin@issoudun.qc.ca

Faits saillants

Étude d'opportunité d'un regroupement
entre les municipalités de Laurier-Station, Issoudun et Sainte-Croix

Nouvelle municipalité

- Population de 6 287 citoyens (2e rang de la MRC de Lotbinière avec 17 % de sa population)
- Superficie de 143,3 km^2 (8,6 % de la MRC de Lotbinière)
- Richesse foncière de près de 1,1 milliard de dollars

Impacts budgétaires

- La firme *Raymond Chabot Grant Thorton* estime, au terme d'une analyse conservatrice, qu'un regroupement municipal permettrait des économies annuelles d'au moins 693 536 $, soit près de 6 % des budgets actuels.

- La municipalité regroupée aurait droit à une subvention totalisant 1 316 543 $ du gouvernement du Québec dans le cadre du volet 2 du Programme d'aide financière au regroupement municipal afin d'assurer une transition harmonieuse.

- Chaque municipalité conserverait sa dette à long terme et ses surplus disponibles en cas de regroupement.

Impacts fiscaux

- Le scénario proposé prévoit une harmonisation du niveau de taxation foncière sur une période de 5 ans.

- L'analyse complémentaire réalisée par *Raymond Chabot Grant Thorton* démontre qu'un regroupement permettrait une réduction du fardeau fiscal pour l'ensemble des immeubles résidentiels des trois municipalités.

- Le scénario retenu repose sur une harmonisation progressive sur 5 ans, accompagnée de mesures pour assurer une transition.

- Il est important de souligner que le scénario de taxation présenté dans l'étude n'intègre ni indexation, ni croissance et ni ajout de richesse foncière afin d'isoler l'effet propre au regroupement. Ces variations ne constituent donc pas une projection de l'évolution du compte de taxes moyen, mais un indicateur des effets associés au scénario de regroupement.

Municipalités	Impact après 5 ans *(résidentiel)*		Économie sur 5 ans *(résidentiel)*
Laurier-Station	- 7,1 %	- 219 $	- 662 $
Issoudun	- 35,6 %	- 1 037 $	- 3 292 $
Sainte-Croix	- 16,2 %	- 478 $	- 1 466 $

** Calculées selon les valeurs des résidences moyennes de chaque municipalité*

- La diminution plus importante à Issoudun s'explique en raison de la mise en place des taux variés qui diminuent grandement le fardeau fiscal du secteur résidentiel, actuellement plus élevé qu'à Laurier-Station et Sainte-Croix. Les citoyens de ces deux municipalités bénéficient déjà de l'impact positif des taux variés. La différence importante de l'assiette fiscale pour les industries et commerces entre les municipalités explique également que la réduction du fardeau fiscal varie d'une municipalité à l'autre.

Avantages d'un regroupement

- Éviter les dédoublements et favoriser une utilisation optimale des ressources en regroupant les spécialités et en réduisant les tâches répétitives ;

- Favoriser le développement économique au niveau commercial et industriel en joignant les forces de chacune des municipalités ;

- Offrir la possibilité de bonifier l'offre de services à la population en évitant le dédoublement, en permettant les économies d'échelle et en répartissant leurs coûts sur un plus grand nombre ;

- Augmenter la capacité financière et mieux répartir la richesse entre les municipalités afin d'avoir la capacité de faire face aux défis liés au renouvellement des infrastructures et à la mise en place de projets de développement structurants pour la communauté ;

- Simplifier et améliorer la gestion des ressources matérielles et des ressources humaines en favorisant le recrutement et la rétention du personnel ainsi que le partage de l'expertise afin d'assurer une offre de services de qualité aux citoyens.

Enjeux à considérer en cas de regroupement

- Maintenir la pérennité de l'identité des trois municipalités et les liens d'appartenance en conservant les noms de celles-ci en créant des secteurs et en maintenant des services de proximité ;

- Permettre une représentation politique et une répartition des investissements équitables entre les trois secteurs, car le secteur moins populeux pourrait avoir l'impression d'avoir moins de pouvoir ;

- Tenir les employés et les citoyens informés adéquatement de chaque étape du projet ;

- Maintenir l'accessibilité à des services de qualité et une gestion efficace afin d'éviter que le citoyen ait l'impression d'être plus loin des services et un alourdissement de la structure organisationnelle.